

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

En souscrivant une carte de membre au Centre Actif+, l'adhérent accepte le présent règlement et ses conditions, sans restriction ni réserve.

Les membres suivent nos cours sous leur propre responsabilité.

ADHÉSION / DROIT D'ENTRÉE

- L'âge minimum requis pour devenir membre est de 18 ans révolus.
- Le droit d'entrée doit être acquitté avant la première participation à nos cours.
- Tout membre contractant un abonnement reçoit une carte de membre sous forme de carte magnétique donnant droit à l'accès aux vestiaires. Les détenteurs d'une carte de 10 entrées ne sont pas en possession de la carte magnétique : les secrétaires leur donnent l'accès à l'entrée.
- L'accès libre à la piscine est permis uniquement aux clients inscrits à un cours 15 minutes avant et jusqu'à 15 minutes après ce cours. Condition : si et seulement s'il n'y a pas d'autre cours. En outre, en cas de présence de patients, nous vous remercions de bien vouloir respecter la thérapie.
- L'accès au jacuzzi est autorisé avant ou après un cours d'aquagym. Nous précisons cependant qu'il s'agit d'un bassin à visée thérapeutique. Si un ou plusieurs traitements (physiothérapie et/ou ostéopathie) sont en cours, nous vous prions de solliciter l'accord du thérapeute avant de pénétrer dans le petit bassin.
- En dehors des cours, les clients n'ont pas accès librement à nos installations.
- L'accès aux locaux (piscine, salle de gym et salle cardiofit) n'est pas permis avant la fin du cours précédent.
- Les cartes de membre et magnétiques ne sont pas transmissibles.
- La carte de membre est obligatoire pour l'accès au centre.
- En cas de perte de la carte magnétique, un montant de CHF 20.00 sera exigé.
- Les abonnements ne sont pas remboursables.

RENOUVELLEMENT

Les cartes de membre ne se renouvellent pas tacitement.

En cas de non-renouvellement, merci de bien vouloir nous retourner votre carte magnétique.

UTILISATION

- L'accès au centre n'est possible que durant les heures d'ouverture.
- Afin de garantir l'hygiène, la propreté et la sécurité, les utilisateurs doivent respecter les règlements inhérents à chaque activité et suivre les instructions du personnel.
- Il est interdit de fumer et de manger dans l'enceinte du centre.
- Il est demandé de respecter les installations. La direction se réserve le droit de refuser l'accès au centre à toute personne dont le comportement ou la mauvaise tenue pourrait être contraire à la sécurité, ou créerait une gêne à l'égard des autres participants aux cours. En cas de refus d'accès, aucune compensation financière ne pourra être réclamée.
- Pause abonnement (périodes de vacances, accident ou maladie) limitée à 4 semaines par année pour les abonnements annuels et à 2 semaines pour les abonnements de 6 mois, sans justificatif. Nous vous demanderons de déposer votre carte de membre à la réception du Centre Actif+ qui prolongera votre abonnement.
- En cas de restrictions temporaires saisonnières ou de réduction de la palette d'offres, le client ne peut prétendre à aucune réduction de prix ou remboursement ou prolongation d'abonnement.
- Le client qui n'utilise pas les prestations du prestataire ne peut prétendre à aucune réduction de prix ou remboursement ou prolongation d'abonnement.
- Le prestataire se réserve le droit de modifier la palette des prestations ou de réduire la gamme d'offres en cas de faible affluence. La moyenne de fréquentation attendue pour un cours en salle est de 5 personnes et de 10 personnes pour un cours d'aquagym. Le prestataire adaptera l'offre en fonction de la fréquentation des cours.

- Fermeture annuelle : le Centre Actif+ est fermé la dernière semaine du mois de juillet et la première semaine du mois d'août. Les abonnements en cours sont prolongés de 2 semaines. Nous vous demanderons de déposer votre carte d'abonnement à la réception du Centre Actif+.

INSCRIPTION AUX COURS EN SALLE (cardiofit et gymnastique)

- Le nombre de participants est limité à 12 pour les cours en salle.
- L'inscription pour ces cours est obligatoire, au plus tôt 24 heures à l'avance.
- L'inscription se fait via notre réception, en présentiel, par téléphone (+41 21 619 62 70) ou par mail (actifplus.boiscerf@hirslanden.ch)
- En cas d'impossibilité de participer à un cours auquel vous êtes inscrit, nous vous remercions de prévenir notre réception afin de donner la possibilité à d'autres clients d'y participer.

RESPONSABILITÉ

- La direction décline toute responsabilité en cas d'accident, blessure ou maladie survenue dans le centre.
- Le centre n'assume aucune responsabilité en cas de disparition, vol, perte ou endommagement d'objets.
- La piscine et la salle Cardiofit ne sont pas surveillées en permanence, l'accès se fait sous la responsabilité exclusive des utilisateurs.

VESTIAIRES

- Une pièce de CHF 2.00 est nécessaire pour l'armoire du vestiaire.
- L'accès aux vestiaires avec des chaussures de ville ou chaussures de sport pour l'extérieur est interdit.
- Il est conseillé de porter des sandales de bain pour la piscine.
- Il est vivement recommandé de mettre ses effets personnels sous clé et de garder la clé sur soi.
- Ne laissez pas votre armoire, contenant vos effets personnels, ouverte (pendant la douche), sans surveillance.
- Il n'est pas autorisé de s'approprier une armoire fixe. Les armoires doivent en effet être nettoyées chaque jour.
- Les armoires restées fermées le vendredi soir seront ouvertes et vidées.

TENUE VESTIMENTAIRE

- Une tenue correcte est exigée dans l'enceinte du centre.
- Dans la salle de gymnastique et la salle Cardiofit, le port de chaussures de gymnastique propres qui ne marquent pas, est exigé. Les chaussures ayant été portées à l'extérieur ne seront pas tolérées.
- Se munir d'un petit linge personnel ainsi que d'une serviette de bain.

SALLE DE GYMNASTIQUE

- Cours de gymnastique douce, yoga, étirements / stretching: le port de chaussures légères est conseillé.
- Cours dynamiques / aérobiques: chaussures avec semelles renforcées (assurant une bonne protection des articulations).
- Le port du T-Shirt est obligatoire pour les messieurs.
- Afin de ne pas le perturber, l'accès au cours n'est plus autorisé 5 minutes après le début du cours.
- Les effets personnels (sacs, manteaux et chaussures) doivent être mis sous clé dans les vestiaires.

PARKING

Nous vous remercions de bien vouloir utiliser les places en zone bleue ou les parcomètres situés dans les alentours de la Clinique. Les places de parking de la Clinique sont exclusivement réservées aux visiteurs, nous vous prions de ne pas les utiliser. Nous vous remercions vivement de votre compréhension.

Pour la bonne tenue de notre centre et le bien-être de chacun, nous vous remercions de respecter ces recommandations. D'ores et déjà, nous vous souhaitons de passer d'agréables moments en notre compagnie.

Hirslanden Clinique Bois-Cerf se réserve le droit de modifier, en tout temps, ce règlement.

La Direction

CENTRE ACTIF+
HIRSLANDEN LAUSANNE, CLINIQUE BOIS-CERF, AVENUE D'OUCHY 31, CH-1006 LAUSANNE T +41 21 619 62 70, F +41 21 619 62 73, ACTIFPLUS.BOISCERF@HIRSLANDEN.CH WWW.HIRSLANDEN.CH

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Le (la) soussigné(e) certifie avoir pris connaissance du règlement général du Centre Actif+.

Date :/...../ 20.....

Nom et prénom :

Signature :